

# Etude relative à la population des majeurs protégés en Corse

Avril 2019

- **Objectif** :
- - Analyse de données : Faire un état des lieux du nombre et des caractéristiques socio-démographiques de majeurs protégés et évolution des profils décrits au cours des dernières années, donner des pistes d'évolution prévisibles.
- - Enquête CREAL : mieux connaître les majeurs protégés, au-delà des seules données de cadrage

# Objectifs de l'étude

3

- La partie enquête de l'étude a été confiée au CREAI PACA-Corse qui a participé à l'étude nationale, pour sa connaissance de la méthodologie et le comparatif avec les résultats nationaux qu'il amènera à l'analyse



Etude relative à la population des majeurs protégés  
*Profil, parcours et évolutions*

# Objectifs de l'étude

4

- **Approfondir, par rapport aux données existantes, la connaissance des profils des personnes sous mesure de protection et leurs conditions de vie** (en mettant l'accent sur leur situation sociale, familiale, économique et leur état de santé).
- **Identifier des profils de personnes protégées** en fonction de l'âge, de la nature de la mesure ou de la catégorie de mandataire.

## □ Phase 1 :

- Etude et traitement des données existantes par les services statistiques de la DRJSCS de Corse.
- **Données de cadrage** sur l'offre existante et les mesures de protection en Corse (via les DDCSPP).

## □ Phase 2 :

- Construction d'un questionnaire complémentaire par le CREAI : juillet.
- Recueil de données auprès des MJPM (diffusion du questionnaire : début septembre).

# Plan d'échantillonnage questionnaire CREAI

6

- Transmission du questionnaire à **l'ensemble des MJPM** : mandataires privés (MP), services mandataires (SM) et préposés d'établissement (PE).
- Les mandataires familiaux n'entrent pas dans le champ de cette étude.
- Remplissage du questionnaire pour nombre limité de mesures ou situations dont ils ont la charge.

# Plan d'échantillonnage questionnaire CREA (suite)

7

- Nombre de mesures demandées :
  - ▣ Variable en fonction du mandataire ;
  - ▣ **Représentatif** de la part de chaque type de MJPM dans la gestion des mesures de la Collectivité de Corse.
- Une sélection des situations par **tirage au sort**.
- Taille de l'échantillon requise : liée au nombre total de mesure géré par les MJPM professionnels sur le territoire de Corse (population de départ).

# Contenu pressenti du questionnaire (1 / 3)

8

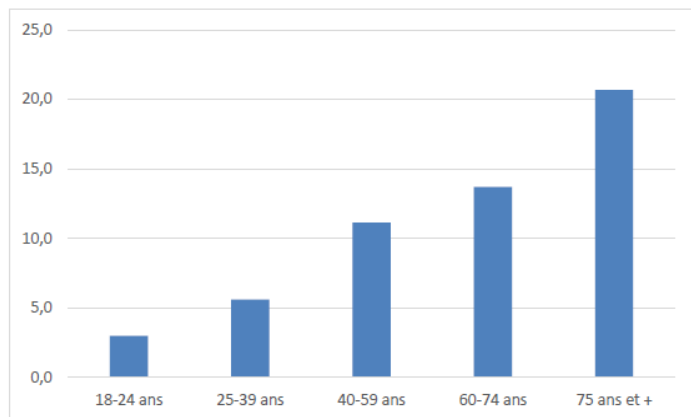
- Identification du majeur (données socio-démographiques) :
  - Age, sexe, commune de résidence, niveau de dépendance (GIR)...
  
- Caractéristiques des mesures de protection :
  - Type de mesure (tutelle, curatelle, curatelle renforcée, sauvegarde de justice)
  - Parcours dans le dispositif de protection (ancienneté, évolution de la mesure, changement de mandataire...)



# Contenu pressenti du questionnaire (1 / 3)

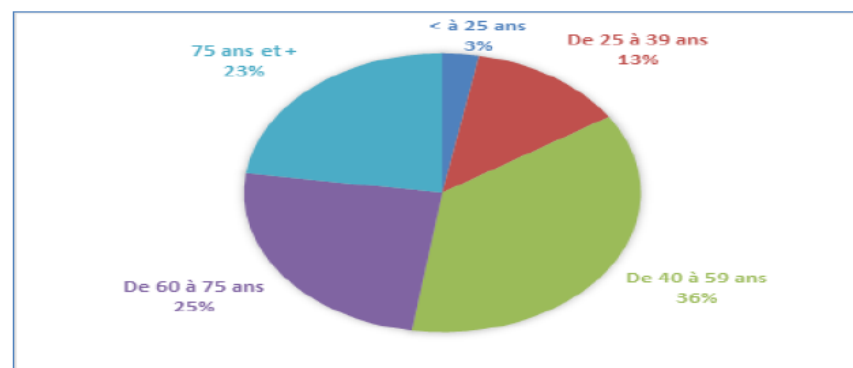
9

Taux de personnes protégées (hors tutelle familiale) selon l'âge par rapport à la population générale



Sources : INSEE – enquête ANCREAI, mai 2016

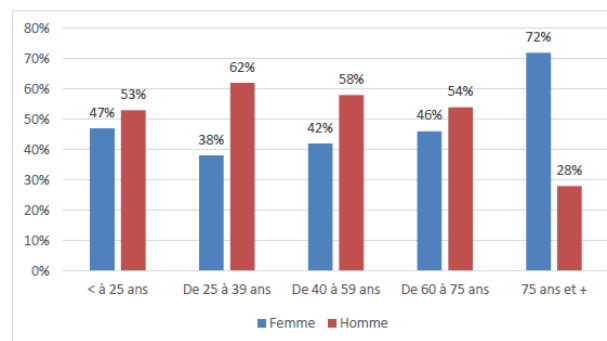
Plus de la moitié des majeurs protégés de l'échantillon ont moins de 60 ans (52%).



Source : Enquête ANCREAI – Mai 2016

La proportion d'hommes est plus élevée pour toutes les tranches d'âge, à l'exception des personnes âgées de 75 ans et plus qui sont, dans les trois quarts des cas, des femmes. L'âge moyen des majeurs protégés s'élevait à 56,2 ans au 31 décembre 2015.

Répartition des majeurs protégés par sexe et âge (2015)



Source : Enquête ANCREAI – Mai 2016

# Contenu pressenti du questionnaire (2/3)

10

- Situation économique et sociale du majeur :
  - Situation familiale et conjugale (seule, en couple, marié)
  - Niveau de ressources (montant de leur revenu annuel)
  - Nature des ressources (minima sociaux, pension de retraite, autre...)
  - Lieu de vie (établissement, domicile familial ou appartement autonome)
  - Situation face à l'emploi (en emploi, en recherche d'emploi, retraité, autre inactif)
  - Les relations sociales (parents, famille, voisinage)

# Contenu pressenti du questionnaire (3/3)

11

- Aides et autres accompagnements dont le majeur fait l'objet :
  - Ressources perçues (AAH, ACTP, PCH, APA, ASPA, RSA, ASS/ARE, allocation logement, pensions d'invalidité...)
  - Aides humaines à domicile
  - Aides techniques
  - Soins à domicile
  - Suivi médical ou psychologique : secteur psychiatrique (consultation au CMP, Hôp. de jour, CATTP, psychologue ou psychiatre libéral...)
  - Accompagnement par une structure sociale ou médico-sociale pour adultes : étab. pour PH (ESAT, FH, Foyer de vie, MAS-FAM...), étab. social (CHRS), établissement pour PA (EHPAD, accueil de jour pour PA, accueil temporaire...).



[www.creai-pacacorse.com](http://www.creai-pacacorse.com)